

JANVIER

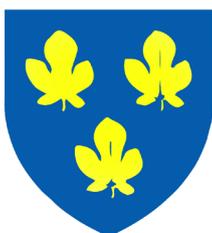


BULLETIN MUNICIPAL - COMMUNE DE FIAC - HIVER 2019

Chèr.e.s Fiacois.e.s,

Au sens des dispositions de l'article du Code électoral L. 52-1, les bulletins municipaux peuvent poursuivre leur parution mais doivent avoir un caractère neutre et informatif. Il est interdit à un candidat sortant de signer une tribune politique ou pouvant être assimilé à de la propagande électorale dans le bulletin municipal (photo incluse).

Je me contenterai donc de vous présenter, accompagné de toute l'équipe municipale, mes meilleurs vœux pour l'année 2020.



MAIRIE DE FIAC

Alain Berthon

Le maire et son conseil municipal vous invitent à la cérémonie des vœux qui aura lieu :

Le dimanche 19 janvier à 12h à la salle des fêtes de Fiac.

Ces vœux seront suivis d'un apéritif de l'amitié.

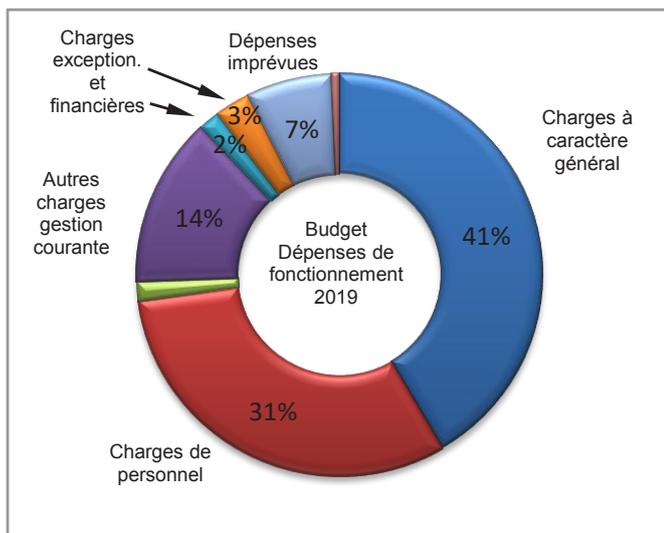
BUDGET COMMUNAL	3
COMMUNIQUÉS	
LETTRE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE	4
LE CHÈQUE ÉNERGIE : COMMENT ÇA MARCHE ?	6
EGALIM : UN MENU VÉGÉTARIEN DANS TOUTES LES CANTINES SCOLAIRES	7
L'ASSAINISSEMENT : DU BON USAGE DES TOILETTES	8
ADMINISTRATION : FIBRE ET ÉLECTIONS	9
UN REGARD SUR LE MONDE : LES ARBRES	10
VIVRE À FIAC	
MARCHÉ DE FIAC	12
LA CRÉATION DE L'ESPACE MULTISPORTS	13
ÉDUCATION	
L'ÉCOLE DU FIGUIER	14
JEUNES REPORTERS : LA NOUVELLE ÉCOLE	15
PANNEAU POCKET	16
ASSOCIATIONS	17
ADRESSES PRATIQUES	26

SOMMAIRE

BUDGET COMMUNAL 2019

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses	EUR
Charges à caractère général	498 504,15
Charges de Personnel	376 500,00
Atténuations de produits	18 444,00
Autres charges gestion courante	163 429,38
Charges financières	20 000,00
Charges exceptionnelles	34 500,00
Dépenses imprévues fonctionnement	81 700,00
Opé d'ordre-Transfert entre sections	7 179,00
Total	1 200 256,53



Recettes	EUR
Atténuations de charges	61 600,00
Produits des services	41 850,00
Impôts et taxes	322 804,00
Dotations et participations	253 314,00
Autres produits de gestion courante	30 500,00
Produits financiers & exceptionnels	14 046,00
Excédents antérieurs reportés	476 142,53
Total	1 200 256,53

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses	EUR
Réhabilitat°/Extention Groupe Scolaire	1 000 000,00
Panneaux de rues	20 000,00
Colombarium	10 000,00
Travaux de Voirie	70 000,00
Rénovation Salle des Fêtes	50 000,00
Panneaux de Signalisation Centre ville	20 000,00
Création City Stade	100 000,00
Eclairage public Parking Cantine	10 000,00
Dotation Equipement Ecole (ENIR)	20 000,00
Tracteur Epareuse	80 000,00
Matériel Technique	20 000,00
Emprunts et dettes assimilées	51 500,00
Immobilisations corporelles	147 000,00
Dépenses imprévues	115 469,30
Solde d'exécution reporté	502 611,45
Reste à réaliser N-1	-189 816,09
Total	2 026 764,66

Recettes	EUR
Dotations, Fonds divers, Réserves	103 140,17
Subventions d'investissement reçues	788 426,30
Emprunts et dettes assimilées	900 000,00
Produits de cessions d'immobilisations	2 000,00
Virement de la section Fonctionnement	0,00
Reste à réaliser N-1	226 019,19
Opé d'ordre-Transfert entre sections	7 179,00
Total	2 026 764,66

LETTRE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Zoom sur



Téléphoner en conduisant détourne obligatoirement l'attention et multiplie par 3 le risque d'accident. L'utilisation d'un téléphone portable est sanctionnée par une amende forfaitaire de 135 € et un retrait de 3 points du permis de conduire.

• Quelles sont les situations autorisées ?



• Quelles sont les situations interdites ?



• Quelles sont les situations interdites (suite)?



• Les situations interdites en vélo



La conduite nécessite une attention permanente du conducteur et une forte concentration. Sur la route, il est indispensable d'être en capacité de réagir au plus vite pour pouvoir prendre les bonnes décisions.

L'usage du téléphone au volant multiplie par trois le risque d'accident. Plus grave, lire un message en conduisant multiplie le risque par 23. Il oblige le conducteur à détourner les yeux de la route pendant en moyenne 5 secondes. L'utilisation des « kits mains libres » déconcentre tout autant le conducteur.

Directeur de publication : Jean-Michel MOUGARD

Rédaction : Bureau sécurité routière du service Eau, Risques, Environnement et Sécurité de la Direction Départementale des Territoires du Tarn.

Direction Départementale des Territoires

19 rue de Ciron

81013 ALBI CEDEX 9

Téléphone: 05 81 27 50 01

ddt-bsr@tarn.gouv.fr

Bulletin municipal 12 - Sécurité routière

Le « Chèque Energie » : Comment ça marche ?



Depuis 2 ans, l'Etat a mis en place le « Chèque Energie » afin de lutter contre la précarité énergétique et essayer d'améliorer durablement les conditions de vie des populations les plus fragiles.

Ce dispositif, qui a remplacé les tarifs sociaux de l'énergie, concerne aujourd'hui plus de 5 millions de ménages en France, recevant chaque printemps à leur domicile un courrier postal contenant un chèque accompagné d'attestations de protections complémentaires

Fourniture d'énergie et travaux de rénovation énergétique

D'un montant variant de 48 à 277 euros, fixé à partir de la déclaration annuelle de revenus du ménage (revenu fiscal de référence et composition du foyer), le « Chèque Energie » peut être utilisé jusqu'au 31 mars de l'année suivant sa réception pour régler des factures d'énergie telles que l'électricité, le gaz naturel, le fioul, le GPL, le bois, la biomasse...

De même, ce chèque peut être utilisé pour financer certains travaux de rénovation énergétique. Dans ce cas de figure bien spécial, la durée de validité du chèque peut être augmentée de deux années afin de pouvoir cumuler les montants de plusieurs chèques pour réaliser des opérations plus onéreuses (voir site internet www.chequeenergie.gouv.fr : « convertir mon chèque-énergie en chèque-travaux »).

Pour le paiement des factures d'énergie, le chèque doit être remis annuellement au fournisseur d'électricité ou de gaz (EDF et autres fournisseurs sur le marché de l'énergie).

Il existe par ailleurs une possibilité de pré-affecter le chèque au fournisseur (voir site internet www.chequeenergie.gouv.fr)

Les attestations de protections complémentaires

Deux attestations (« électricité » et « gaz ») accompagnent l'envoi du chèque aux ménages bénéficiaires du dispositif. Ces documents sont utiles pour se déclarer auprès de son fournisseur d'électricité ou de gaz naturel lorsque le « Chèque Energie » n'a pas été utilisé pour régler des factures auprès d'eux. Par exemple, un foyer possédant un contrat électricité et un contrat gaz chez deux fournisseurs différent ou un foyer ayant utilisé son « Chèque Energie » pour la fourniture de fioul ou de bois...

La réception d'une attestation ou d'un « Chèque Energie » par un fournisseur active des dispositions protectrices complémentaires pour l'utilisateur telles que l'absence de réduction de puissance en hiver, la gratuité des mises en service, des procédures « impayés » plus souples...

De même que pour le « Chèque Energie », les attestations peuvent être pré-affectées au fournisseur d'électricité ou de gaz naturel par le biais d'une demande en ligne.

Informations complémentaires

Toutes les démarches concernant le « Chèque-Energie » (réception du chèque et des attestations, procédures de paiement, affectations, déclaration de vol et de perte...) peuvent être réalisées en ligne. Un annuaire local des professionnels acceptant le Chèque-Energie est également disponible sur le site internet pour les bénéficiaires souhaitant utiliser leur chèque pour régler les factures de fioul, de GPL ou de bois.

Vous pouvez vous informer auprès de la mairie de votre commune si vous souhaitez en savoir plus sur le dispositif « Chèque-Energie ».

Site d'information : www.chequeenergie.gouv.fr

Numéro vert (gratuit) : 0 805 204 805



EGalim : un menu végétarien par semaine dans toutes les cantines scolaires



Conformément à la loi EGalim, toute la restauration scolaire – de la maternelle au lycée – doit proposer au moins un menu végétarien par semaine depuis le 1^{er} novembre 2019. C'est-à-dire un menu unique (ou un menu alternatif dans le cas où plusieurs menus sont proposés) à base de protéines végétales pouvant également comporter des œufs ou des produits laitiers.

Cette mesure, d'abord menée à titre expérimentale pendant deux ans, fait partie des 5 grandes dispositions de la loi EGalim dans le domaine de la restauration collective. Un secteur qui, avec 3,5 milliards de repas par an, représente un levier majeur pour faire évoluer les pratiques alimentaires.

Cette mesure s'inscrit également dans le cadre du nouveau Programme national pour l'alimentation (PNA3), dont l'un des objectifs est la promotion des protéines végétales en restauration collective (action 24). À ce titre, la loi EGalim prévoit également que les structures (pas uniquement scolaires) distribuant plus de 200 repas par jour doivent établir un plan pluriannuel de diversification de protéines incluant des alternatives à base de protéines végétales.

Un accompagnement par l'État

Les acteurs de la restauration collective seront accompagnés, via le Conseil national de la restauration collective (CNRC), pour mettre en place ces dispositions et les évaluer. Pour les équipes de cuisine, la principale difficulté consiste à insérer le menu végétarien dans un plan alimentaire respectueux des exigences relatives à la qualité nutritionnelle des repas (arrêté du 30 septembre 2011). De plus, elles seront formées aux repas végétariens et doivent apprendre à élaborer des repas à partir d'ingrédients peu utilisés de nos jours : les légumineuses (lentilles, pois chiches, haricots...) associées à des céréales, des œufs, des produits laitiers.

Un groupe de travail du CNRC, sous l'égide du ministère de la Santé (DGS), est également mis en place pour traiter ces sujets « nutrition ».



Pascal Xicluna / agriculture.gouv.fr

Son rôle : fournir des outils d'accompagnement, mutualiser les expériences réussies, travailler sur l'équilibre nutritionnel des repas incluant des repas végétariens, rassembler l'offre de formation pour les équipes et élaborer des documents de référence. Ainsi, après s'être réuni le 4 octobre, le groupe de travail se réunira à nouveau le 8 novembre pour travailler sur un document de cadrage de la mesure, avec des recommandations en termes de fréquence et de composition des menus végétariens.

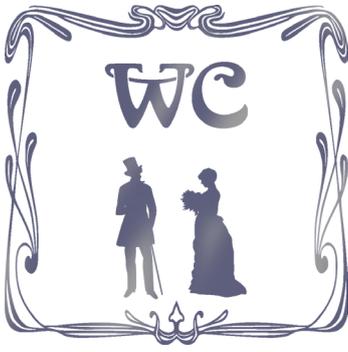
Les représentants des opérateurs de restauration collective (SNERS, SNRC, Restau'Co...) et des collectivités territoriales (AMF...) sont impliqués dans le groupe de travail, qui inclut également des acteurs scientifiques, de l'administration et de la société civile.

Une expérimentation sur 2 ans

L'objectif de cette expérimentation est d'accompagner les opérateurs dans la mise en place du menu végétarien hebdomadaire, mais aussi d'identifier et de lever les freins à cette mise en place, en lien avec les différents acteurs concernés (restauration collective, parents d'élèves, ONG, collectivités territoriales...). Ainsi, aucune sanction n'est prévue par la loi concernant sa mise en place.

Au-delà de l'aspect santé, cette expérimentation permettra d'évaluer les effets sur le gaspillage alimentaire, les taux de fréquentation des cantines et les coûts induits. En effet, d'après les expériences connues, les repas végétariens seraient moins gaspillés. Par ailleurs, la diversification des protéines permet de faire des économies qui peuvent être réinvesties dans l'achat de produits de qualité.

L'évaluation de cette mesure au bout de deux ans permettra de l'adapter si nécessaire. Et, si cela est pertinent, de l'étendre éventuellement à d'autres segments de la restauration collective.



L'assainissement : Du bon usage des toilettes...

A Fiac, les stations d'épuration desservant le bourg centre et Brazis permettant un assainissement collectif ont des pompes de relevages qui tombent en panne du fait de mauvaises habitudes qu'il faut impérativement changer.

Ne jetez que le papier toilette dans la cuvette des wc.
De gros articles, comme des serviettes et tampons hygiéniques ou plus récemment des lingettes et des couches pour bébé ont été trouvés dans la station d'épuration.

Certains, le plus souvent par ignorance, jettent toute sorte d'objets tels que les cotons-tiges, serviettes et tampons hygiéniques, préservatifs, rouleaux de papier toilette, litière pour chat, chewing-gums..., dans les toilettes au lieu de les jeter à la poubelle. Cela a un impact **IMPORTANT** dans les stations d'épuration.

Seul le papier toilette doit être mis dans la cuvette des WC.

Les gros articles comme les serviettes et tampons hygiéniques et plus récemment les lingettes posent des problèmes pour les pompes de relevage et dans la tuyauterie des stations d'épuration. Le coût de ces dégâts n'est pas négligeable.
Dans la station d'épuration, le dégrillage n'est qu'un filtre grossier qui laisse s'échapper les petits déchets tels les cotons tiges, objets légers et flottants.

Certaines stations d'épuration reçoivent les eaux de pluies dans les égouts (comme à Brazis), et par temps de pluie, la station ne peut pas traiter convenablement les eaux reçues. Par délestage, les eaux qui arrivent à la station sont rejetées directement à la rivière.

Le coût des dégâts pour la collectivité n'est pas négligeable.

Pensez à maîtriser cet ancien réflexe de jeter dans les toilettes, où seul le papier hygiénique est autorisé. Informez-en vos proches.

La fibre sera disponible dans quelques communes cette année !

Le 30 septembre dernier, lors d'une réunion réunissant l'ensemble des Maires de la CCLPA, M. Christophe RAMOND, Président du Département, les conseillers départementaux et les responsables de la société SFR sont venus présenter la programmation des travaux concernant l'installation de la fibre.

L'échéance a été rappelée : tous les Tarnais seront raccordés d'ici fin 2022 !

Pour la CCLPA, cela concerne 7708 prises à installer et 83 armoires de rue. Tous les habitants auront, à terme, les mêmes conditions de débit (les temps de téléchargement avec la fibre sont 50 fois plus rapides qu'avec l'ADSL).



Le premier secteur qui sera desservi concernera les communes de Pratviel, Teyssode, Magrin, Viterbe et St Paul Cap de Joux pour tout ou partie avec une disponibilité au second semestre 2020.



Début 2020, le site internet «www.tarnfibre.fr» sera publié et permettra de connaître l'avancée du déploiement sur l'ensemble de nos communes pour chaque foyer.

Il est rappelé que le coût de raccordement pour le particulier, quelle que soit sa zone de résidence sera nul (sauf si des travaux de génie civil sont nécessaires sur la parcelle de l'abonné).

Elections municipales 2020 : Quelles conséquences pour notre CCLPA ?



Elles sont appelées « élections municipales », mais les élections qui auront lieu en mars 2020 permettront aussi de désigner les représentants au sein des intercommunalités et donc de la CCLPA. Courant 2019, les 28 communes de la CCLPA ont eu à se prononcer sur le nombre de délégués qui composera le futur conseil communautaire après les élections de mars 2020 : les élus ont retenu à la majorité qualifiée la répartition dite « de droit commun », celle qui est déjà en application aujourd'hui, et qui compte 39 délégués.

Répartition des 39 sièges :

- 4 délégués : Lautrec, Vielmur
- 2 délégués : Damiatte, Fiac, Guitalens-L'Albarède, Saint-Paul Cap de Joux, Vénès
- 1 délégué : Brousse, Cabanès, Carbes, Cuq, Fréjeville, Jonquières, Laboulbène, Magrin, Missècle, Montdragon, Montpinier, Moulayrès, Peyregoux, Puycalvel, Prades, Pratviel, Saint-Genest de Contest, Saint-Julien du Puy, Serviès, Teyssode, Viterbe.

Comment sont désignés les délégués communautaires ?

Pour les communes de moins de 1000 habitants :

Les conseillers communautaires sont les membres du conseil municipal désignés dans l'ordre du tableau. Par exemple, dans une commune disposant de deux sièges au sein du conseil de communauté, les deux premiers conseillers municipaux, le maire et le 1er adjoint, deviennent conseillers communautaires.

Pour les communes de 1000 habitants et plus :

Les bulletins de vote comporteront 2 listes : l'une des candidats au conseil municipal, l'autre des candidats au conseil communautaire. Ensuite, la répartition des sièges entre les listes se fera à la proportionnelle selon les résultats de l'élection.

Les forêts couvrent environ 30,6 % de la surface du globe. Sources de vie et d'énergie, 60 millions d'individus à travers la planète dépendent encore d'elle en quasi-totalité. Les arbres sont, comme vous le savez, une source inconditionnelle du développement d'une biodiversité riche et variée, ce qui n'est pas le cas des prairies. En effet, 80 % de la biodiversité terrestre se trouve dans les forêts. Cependant, les études montrent que depuis 30 ans, 80 % de cette surface forestière s'est vu abattue par les humains, soit 14,2 millions d'hectares par an. Mais pourquoi détruit-on les forêts ? En cause dans plus de 4 cas sur 5, l'agriculture intensive et extensive cherchant toujours plus de place pour produire. On retrouve aussi dans les causes de la déforestation la construction d'infrastructures, les exploitations minières ou bien encore l'urbanisation. Or, cette déforestation a une conséquence non négligeable : de nombreuses espèces animales et végétales y trouvant refuge, on estime à 27 000 le nombre d'espèces disparaissant chaque année. Les forêts sont également un moyen efficace de gérer le réchauffement climatique puisque les arbres éliminent les gaz à effet de serre, et peuvent ainsi solutionner par effet domino certaines catastrophes naturelles directement liées au climat, comme la fonte des glaces.

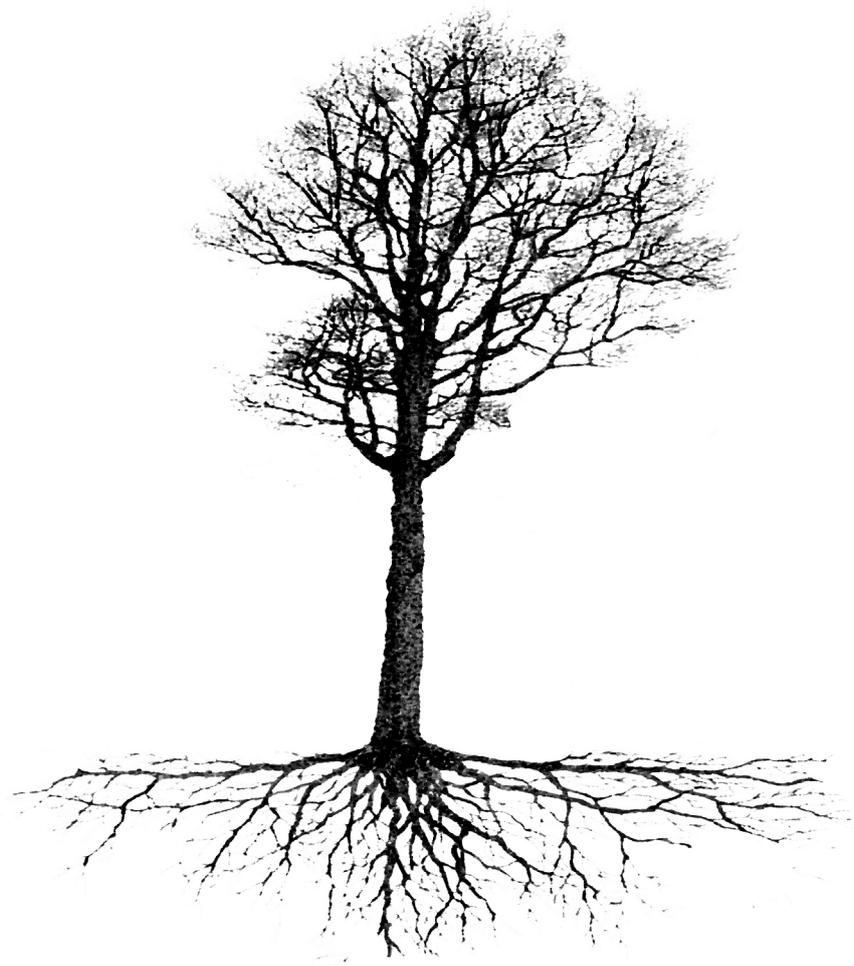
De plus, de nombreux insectes et animaux voient leur habitat disparaître, par conséquent certaines espèces sont en voie de disparition. Par exemple, d'après l'association d'apiculteurs Un Toit pour les abeilles, la France voit près de 30 % de ses colonies d'abeilles disparaître chaque année. Les abeilles sont indispensables, en effet elles font parties des insectes pollinisateurs les plus efficaces. 16 espèces de papillons ou encore 11 espèces de libellules sont aujourd'hui menacées en France. Il est vrai que l'urbanisation a détruit une partie de leurs milieux naturels, et que désormais leur évolution et développement auparavant serein devient compromis. Pour continuer, si l'exemple des insectes nous paraît lointain et peu concret pour rendre compte de la dangerosité de la voie dans laquelle nous sommes engagés, il est tout à fait possible de prendre l'exemple de mammifères bien plus proches de nous, à savoir les grands singes : saviez-vous que les puces présentes dans chacun de nos téléphones nécessitent

l'exploitation d'un minéral qui conduit encore en Afrique à une déforestation massive des habitats du singe ? Enfin, qui de nous désirerait voir s'éteindre des animaux majestueux tels que le tigre du Bengale ou bien encore le panda géant ?

La pollution atmosphérique est un grave problème dans le monde entier, les habitants de 90 % des villes respirent un air pollué et toxique pour leur santé. Un hectare de forêt dégage 10 à 15 tonnes d'oxygène par an. Une personne adulte consomme 700 grammes d'oxygène par jour. En une année, elle consomme l'équivalent de la quantité d'oxygène fournit par dix arbres (soit 200 à 300 kg). Il est important de noter qu'un arbre en croissance produit également plus d'oxygène qu'un arbre mûr au taux de croissance ralenti. Ainsi, il apparaît d'une évidence relative que reboiser est une chance inconditionnelle pour tout un chacun d'améliorer considérablement le niveau de vie et la santé des individus, localement comme à plus grande échelle.

C'est donc ici tout le cœur de notre projet : reboiser. Les raisons sont comme vous avez pu le voir, principalement environnementales. Faire partie de ce projet consiste à faire un pas en avant pour l'avenir local, en offrant un air plus sain à votre collectivité tout en améliorant leurs conditions de vie. Mais pourquoi s'engager en tant que collectivité territoriale dans un projet strictement écologique, en sachant que l'action peut paraître dérisoire tant la déforestation que l'on connaît en Amazonie ou en Afrique est démentielle ? La prise de conscience écologique doit commencer quelque part, et qu'il ne faut en aucun cas baisser les bras devant la grandeur de la tâche qu'il nous reste encore à accomplir. Tout l'enjeu du développement durable réside dans le fait qu'au-delà des considérations écologiques, il demeure un enjeu social. Le projet de reboisement ici présenté est donc un moyen de développer au sein de nos collectivités des espaces d'échanges, de partage et d'apprentissage, en pensant à aujourd'hui comme à demain. De plus, les zones reboisées sont des espaces de fraîcheur où il fait bon être, atout non négligeable dans l'amélioration du confort des populations locales.

Jérôme Duris





Le marché de producteurs de Fiac existe maintenant depuis plus d'un an. Le dernier dimanche de chaque mois, vous retrouvez vos producteurs préférés lors d'un moment convivial et gourmand afin de remplir vos garde-mangers. Les producteurs viennent tous du Tarn, la majorité produit même à moins de 30 kilomètres de Fiac ! Ils vous proposent des légumes, des fruits, des jus de fruits, du fromage, du miel, du vin, des biscuits, de l'huile, de la charcuterie, de la volaille, des œufs, de l'ail, des lentilles...

Depuis le mois de novembre, le marché a lieu place du Four, en face du Café. Cela nous permet de nous mettre au chaud en cas de pluie !

Continuez à soutenir les producteurs, faites vos courses au marché !

Prochain rendez-vous : le 26 janvier 2020.



LA CRÉATION DE L'ESPACE MULTISPORTS

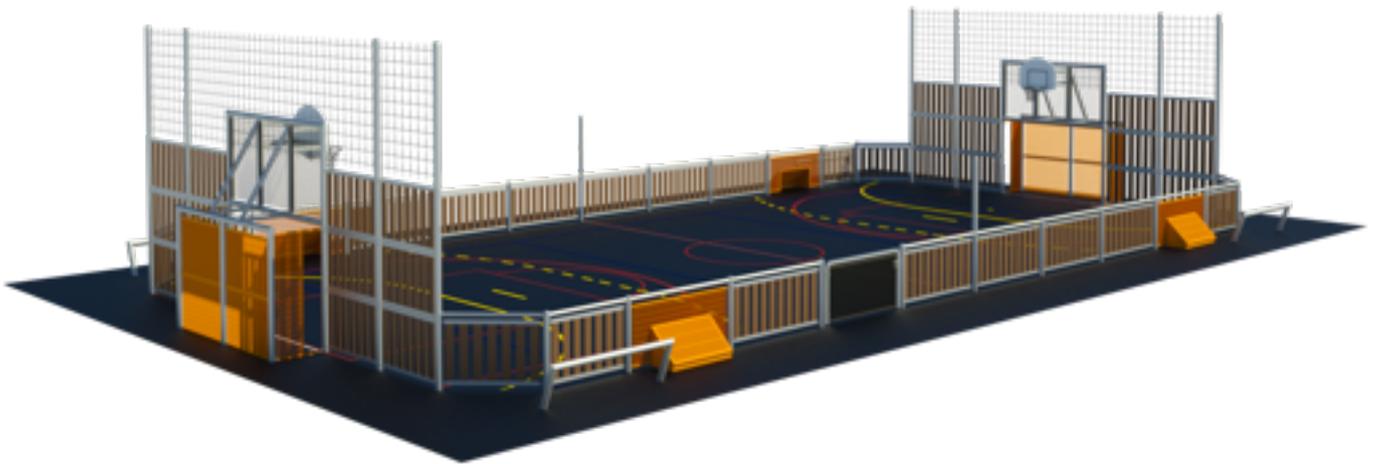
Soucieuse d'offrir un développement durable et harmonieux la commune se dote d'un espace sportif en accès libre (à l'emplacement où était positionnée la piscine municipale), lieu de rencontre, d'échange et de partage autour des valeurs positives véhiculées par le sport.

Un espace de convivialité

Le city-stade permet de développer le sport et toutes ses valeurs : sens de l'effort individuel et collectif, dépassement de soi, respect des règles et devient de fait le lieu de rencontre pour toutes les générations.

Le city-stade permet de se défouler, de s'occuper sainement, d'exister et de s'identifier aux champions. Sur un city-stade, tout a été pensé et adapté pour que les utilisateurs puissent reproduire et ressentir le haut niveau et apprendre les règles de vie en collectivité.

Outil d'apprentissage de la vie sociale autour des valeurs du sport, le city-stade est un terrain en accès libre où tout est étudié pour favoriser le partage pour que les jeunes puissent jouer ensemble et apprendre à partager l'équipement.



Un outil pédagogique

Le city-stade a été inventé et conçu par des sportifs, des enseignants du sport, des éducateurs, des animateurs. Le city-stade est créé pour apprendre à respecter les règles en pratiquant le multi-sport multi-plaisirs.

Le terrain servira aux jeunes de la commune, qu'ils viennent seuls ou en activité encadrée. Le city-stade est aménagé à proximité du groupe scolaire afin de garantir une utilisation la plus optimale possible et de construire des projets pédagogiques sportifs, de coacher les jeunes dans les meilleures conditions.

Le city-stade est un terrain à échelle humaine conçu pour le plus grand nombre, pour le plaisir de jouer aux jeux de ballons et de balles dans la réussite et quel que soit le niveau.

Le beau geste sportif est favorisé partout pour un sport de plaisir et de santé.

L'école du Figuier

Cette année, ce ne sont pas moins de 97 élèves et qui ont fait leur rentrée à l'école du Figuier. L'équipe enseignante a accueilli Mme Lessart qui remplace Mme Viard. Ainsi, cette dernière est en charge de la classe des TPS/PS/MS/GS de 27 élèves avec Mme Larrue, ATSEM de la classe. Mme Granier, secondée par Mme Cazelles, reste fidèle à la classe de GS/CP au nombre de 22 élèves. Mmes Wozny et Hallard sont respectivement à mi-temps sur la classe des 22 CP/CE1/CE2. Pour finir, Mmes Robin et Hallard travaillent également à mi-temps chacune avec les 26 CM1/CM2. Mme Wozny est toujours la directrice de l'école et reçoit sur rendez-vous le jeudi, journée destinée à la gestion administrative de l'école.

Pour l'année 2019/2020, l'équipe enseignante a pour projet de se rapprocher des exigences du Label E3D, c'est-à-dire de mettre en place des actions dans le cadre d'une démarche globale de développement durable. L'école a la chance de pouvoir s'entretenir régulièrement avec M. le Maire, Alain Berthon, et Mme Ajchembaum : il existe un réel désir de fonctionner ensemble pour proposer des parcours éducatifs aux élèves de qualité.

Pour s'inscrire dans cette démarche, l'équipe enseignante réfléchit à la mise en place d'une nuit de la lecture, d'une semaine sans écran, et dans des projets à plus long terme : la création d'un poulailler sur l'école ou d'un potager partagé sur la commune (ou les deux pourquoi pas !).

En effet, l'action « Mets tes baskets pour Ela et combats la maladie » qui a été menée l'an dernier sur l'école et son village fut un réel succès (qui on le rappelle à rapporter plus de 1 200 € à l'association ELA) et à donner envie aux enseignantes de travailler davantage dans cette direction, convaincues des bienfaits altruistes que cela enseigne aux élèves.

On notera aussi l'arrivée d'une artiste en résidence à l'école au mois de janvier 2020 en partenariat avec L'AFIAC : une belle opportunité de travail en partenariat entre une association locale et la communauté éducative.

Ces ambitions n'enlèvent en rien l'énergie mise dans les apprentissages fondamentaux dans le respect des directives nationales pour permettre à nos petits citoyens de demain de partir au collège avec un bagage de connaissances le plus solide possible, ainsi qu'un comportement d'élève respectueux.

L'école du Figuier a également la chance d'avoir une Association des parents d'élèves active et remplie d'une belle énergie ce qui permet d'offrir aux élèves des moments forts dans leurs années scolaires : participation à Ecole et Cinéma et aux spectacles FOL, financement de sorties ou co-financement de parcours sportifs innovants (la classe de CP/CE1/CE2 va pouvoir participer à un cycle équitation), organisation de nombreuses manifestations (loto annuel, fête de fin d'année de l'école, vente de sapins, de chocolat, carnaval, goûter de Noël...). Quelques nouvelles familles récemment arrivées sur la commune se sont déjà beaucoup mobilisées sur les premières actions et nous les remercions pour leur investissement. Néanmoins ils attendent toujours plus de personnes volontaires pour les épauler.

C'est une belle année en perspective.

JEUNES REPORTERS

La nouvelle école

Nous avons été sollicitées par la mairie pour écrire un article sur la nouvelle école pour le bulletin municipal. Nous voulions savoir ce que les personnes de l'école (élèves, enseignantes et employé-e-s) pensaient de la nouvelle école. Nous leur avons donc demandé leur avis.



Anne (maîtresse des CM1- CM2) :

Elle est très spacieuse et lumineuse. Chaque classe a son espace et est bien insonorisée.

Aurélie (maîtresse des TP, PS, MS, GS) : Je suis satisfaite de cette nouvelle école.

Sandie (maîtresse des GS-CP) : L'école est spacieuse.

Gene (ATSEM des TP, PS, GS, MS) : J'adore cette nouvelle école. C'est un bonheur d'y travailler. Pourtant, j'étais nostalgique de mon ancienne école, mais je l'ai très vite oubliée!

Céline (ATSEM des GS, CP) : Elle est spacieuse et lumineuse.

Maryse (cantinière) : Elle est très jolie, elle est spacieuse, et agréable.

Magali (agent de nettoyage et cantinière) : Elle est très bien, très grande et très belle.

Laurent (directeur du CLAE) : Elle est super belle, très fonctionnelle ! C'est très agréable de travailler dans cette école.

Inès (animatrice du CLAE) : Elle est colorée, spacieuse, et sympa.

Gwen (animatrice du CLAE) : Je la trouve très bien.

Héliott (élève de CM2) : L'école est jolie.

Noah et Léo (élèves de CM2) : Tout est bien.

Justine (élève de CM2) : L'école est bien.



Nous avons interrogé plusieurs élèves et adultes. Malgré quelques points négatifs, les avis sont plutôt bons. Les maîtresses et Gene sont les plus positives. Nous avons été heureuses de pouvoir écrire cet article pour la mairie !



Pauline Bru, 10 ans et demi, CM2
Nina Firminhac, 10 ans et demi, CM2

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket,
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ





Otium
Ariane Loze, 2019
chez Rosi & Sanni Hoffman
Histoire(s)
« des artistes chez l'habitant »

Commissariat:
Antoine Marchand
Emmanuelle Hamon
Paul de Sorbier

Production :
L'AFIAC
Les Abattoirs Musée-Frac
Occitanie Toulouse

L'AFIAC A 20 ANS

L'année 2019 aura marqué l'histoire de l'AFIAC ! D'abord parce que 20 ans c'est un bel âge, pour une association aussi. Mais également, parce que cette année aura vu le départ de Patrick Tarrès, Directeur Artistique depuis le début de l'aventure, que tout le monde connaît dans notre commune. L'AFIAC sans lui, c'est une autre histoire, et cette histoire est commencée.

Antoine Marchand, Directeur du Lait, le centre d'art d'Albi, est le nouveau Directeur artistique et Félix Morel, le nouvel assistant artistique. Ils ont mis en place l'édition 2019 du festival « des artistes chez l'habitant ». Ils étaient entourés d'une forte équipe de bénévoles et d'un nouveau Conseil d'administration qui ont grandement participé à la réussite de la 20^e édition de ce Festival hors du commun. Cette édition se déroulait sur le territoire de Fiac et nous a procuré de magnifiques rencontres et de belles émotions.

Mais l'année 2019 ce sont aussi des conférences de Stéfania Meazza au café de Fiac et des expositions au local de la Poste. Cette année se termine sur celle de Célie Falières, « Rock Solid », visible jusqu'au 31 Janvier. Ce sont aussi des résidences d'artistes : Floryan Varennes à Graulhet, Célie Falières à l'école de Saint-Paul Cap de Joux avec l'expo « Faire suffire ». Et 2020 est déjà en préparation...

Le festival « Des artistes chez l'habitant » conserve le principe d'alternance entre Fiac et les communes environnantes. Par contre, après quelques années en Septembre, il va revenir à ses périodes initiales.

L'année prochaine, le festival aura lieu à Damiatte du Vendredi 26 au Dimanche 28 Juin.

Antoine Marchand nous a déjà proposé le thème : Color Block

Nous remercions la commune de Damiatte de nous accueillir et de permettre ainsi le bon déroulement de la manifestation.

De nombreuses autres activités ponctueront l'année, comme d'habitude. La résidence de Marion Mounic à l'école de Fiac est en préparation.

Et, pour terminer, notez déjà sur vos tablettes que l'Assemblée Générale aura lieu le jeudi 30 janvier 2020.

L'AFIAC vous souhaite à tous et à toutes de Joyeuse Fêtes de fin d'année et une bonne année 2020.

comité des fêtes de fiac

Affiche de l'évènement :
Quelques mots d'Amour



Quelques mots d'Amour
READY!
Un piano voix sur les airs de
Michel Berger
France Gall
Starmania

De et avec
Jean-Renaud Fabriès
Au piano
Damien Lucchèse

25 janvier 2020 - 20h30
Salle des fêtes de Fiac
Réservations :
<https://www.helloasso.com/associations/comite-des-fetes-de-fiac>
Organisé par le Comité des fêtes de Fiac

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

LE COMITÉ DES FÊTES DE FIAC BRAZIS A BESOIN DE VOUS !

Chaque année, le comité des fêtes organise un repas, un loto et surtout les fêtes de Fiac qui se déroulent sur 3 jours (1er week-end d'août).

Trois événements par an, mais une préparation tout au long de l'année :

- recherche de sponsors et son livret ;
- quête des fleurs ;
- organisations des événements (choix des orchestres, des traiteurs...).

Ces rendez-vous nécessitent d'être en équipe, avec une bonne organisation.

Nous avons besoin de nouvelles personnes et d'idées nouvelles pour pérenniser le comité qui a besoin d'aide.

À ce jour les fêtes de Fiac sont en suspens. Une assemblée générale sera organisée le mercredi 29 janvier à partir de 20h. Venez nombreux nous rejoindre pour trouver des solutions !

D'ici là on se retrouve le 25 janvier pour une soirée concert avec Jean-Renaud Fabriès sur les airs de Michel Berger.

Contact
comitedesfetesdefiacbrazis@gmail.com
07 83 00 45 99



LE CAFE DE FIAC PREND SON ENVOL

L'association Le Piaf, qui compte aujourd'hui plus de 400 adhérents, a repris le Café de Fiac depuis juin 2019.

Le projet est simple : maintenir et développer ce lieu au cœur du village, y proposer des rencontres conviviales, des repas, des animations pour toutes et tous, accessibles à tous les budgets. Le tout grâce à des bénévoles motivés et enthousiastes, dont le nombre ne cesse d'augmenter !

Au programme actuellement :

- une ouverture le jeudi de 18h à 23h pour boire un verre, manger une glace, discuter... Parfois autour d'une conférence ou d'une rencontre ;
- le vendredi, LE repas du café ! Préparé par un bénévole différent chaque semaine, il rencontre un franc succès. Pour 10 euros, un plat, un dessert et une boisson, dans une ambiance conviviale ;
- le dimanche, de 9h30 à 12h, nous proposons des viennoiseries et du pain, du café, du thé, un apéro... Et chaque dernier dimanche du mois, un petit déjeuner paysan à base d'œuf et de charcuterie de producteurs locaux.

Des ateliers sont également proposés : relaxation, jardinage, jeux de société... Nous sommes ouverts aux nouvelles propositions.

Le Café de Fiac, c'est un lieu de rencontre et de partage, c'est également VOTRE café : nous accueillons avec plaisir toute personne qui souhaiterait nous aider, ponctuellement ou plus régulièrement, cuisiner, tenir le bar... N'hésitez pas à venir nous voir !

cafe.fiac@gmail.com

www.facebook.com/Cafe.Fiac

10^{ème}



du club de PATCHWORK



En novembre dernier, le club de patchwork LES QUILTS DE COCAGNE a fêté son 10^{ème} anniversaire avec une journée « portes ouvertes ». Les visiteurs ont découvert toutes sortes d'ouvrages, terminés ou en cours de réalisation et les patcheuses ont été ravies de répondre à toutes leurs questions.

Certaines ont pu réaliser quelques petits patchworks avec l'aide des animatrices et sont reparties avec, très fières de leur travail. D'autres (adultes et enfants) ont pu coudre de jolies pendeloques pour leur sapin de Noël.

Tout au long de la journée, des pâtisseries, du thé et du café ont été offerts aux visiteurs et, à midi, un apéritif avec un buffet salé préparé par les patcheuses, couture et cuisine peuvent être complémentaires ...



L'Association Sportive du Golf de Fiac (ASGF) existe dans sa forme actuelle depuis 1995. C'est elle qui, au-delà de la dimension commerciale de UGolf Garden Golf, crée une vraie vie de « Club de Golf » par l'organisation (parfois la co-organisation) de compétitions, rencontres interclubs ou autres manifestations. L'ASGF s'implique également dans l'école de golf.

Son effectif est à ce jour de 249 membres dont 40 jeunes de moins de 19 ans.

Une dizaine d'entreprises et collectivités, dont la mairie de Fiac, nous font confiance et nous apportent leur soutien.

Les principales activités de l'ASGF consistent à :

- organiser des compétitions ASGF et d'autres évènements conviviaux. A titre d'exemple, côté compétitions cette année, le 7e Grand Prix Fédéral de Fiac a accueilli 96 joueurs de toutes régions qui ont séjourné chez nous durant 3 jours. Le Circuit Occitan a quant à lui permis à 402 joueurs seniors de jouer sur nos terres durant 4 jours. 30 bénévoles amènent leur bonne humeur à l'organisation de ce type d'évènement ;
- apporter un important soutien aux jeunes joueurs, via l'école de golf gérée par Ugolf et labellisée « Développement » par la Fédération Française de Golf, avec des passages de drapeaux (échelons de golf) et des participations aux épreuves départementales et régionales ;
- soutenir côté adultes trois équipes dames et cinq équipes messieurs qui participent à des championnats à tous niveaux (départemental, régional et national) sous les couleurs de Fiac.



Bonjour,

Comme convenu, je vous envoie un petit mot sur notre Course sur Prairie du 5 et 6 Octobre dernier.

Contrairement à l'an dernier, la météo était parfaite pour l'organisation de notre course.

Nous avons aussi un grand nombre d'engagés, 308 au total.

Ces 2 facteurs réunis, combinés au gros travail des bénévoles, ont fait que le week-end fut une réussite et que le spectacle a été au rdv.

Ci-dessous le déroulement du Samedi :

-42 motos anciennes en 2 séries,

-22 pilotes enfants en 50 et 65cc,

-30 jeunes pilotes en 85cc,

-30 pilotes pour la coupe club, réservée au licenciés du Moto Club Fiacois

Les 2 séries d'enfants ont compté pour le championnat de ligue.

En fin de journée, un apéritif a été offert aux propriétaires, agriculteurs, représentants de la mairie et du Crédit Agricole.

Apéritif suivi d'un repas convivial qui comptait 140 personnes.

Le Dimanche, ont eu lieu les manches du championnat avec :

-103 pilotes en catégorie + de 125cc,

- 34 pilotes en 125cc

- 15 pilotes en Quad

- 32 licences à la journée.

Nous remercions tout le monde pour ce beau week-end !

A l'an prochain!!!!

La saison du club s'est terminée, par une journée de roulage réservée à tout les licenciés, au superbe terrain du Royal Hills à Saint Antonin de Lacalm le 26 Octobre dernier.

En remerciement à tous les bénévoles, partenaires et propriétaire, le Moto Club a organisé un repas gratuit le 23 Novembre à la salle des fêtes de Fiac.

Meilleurs voeux à tous.



©ScudFocusOn...

Notre association culturelle organise et reçoit des évènements. Elle accueille également des artistes en résidence. Ses adhérents peuvent bénéficier du gîte et du Grenier Dôme.

A La Maison Yoma :

- un lundi sur deux de 20h à 22h : groupe vocal, répertoire de chants du monde : « Les Bruissonnants ;
- le mercredi entre 19h et 21h : atelier de création théâtrale adulte.

Régulièrement des constellations familiales, de l'accompagnement individuel et des ateliers théâtre et connaissance de soi.

Plus d'informations :

Natasha Brunher 06 88 57 12 44

lamaisonnyoma.org

lamaisonnyoma@gmail.com





LE CLAE

Activités des temps périscolaires

Nous avons commencé l'année par proposer des activités autour de l'art : à travers cette thématique nous avons souhaité sensibiliser les enfants à des notions écologiques et au respect de leur environnement. Ils ont confectionné un bonhomme qui se prénomme «Monsieur Récup». Chaque enfant qui le souhaitait devait concevoir une petite statuette construite uniquement à l'aide d'objets de récupération. Des tortues ont également été fabriquées à partir de boîtes d'œufs. Toujours autour du thème de l'art, nous avons confectionné une fresque commune afin de favoriser des notions d'entraide et de coopération. Cette œuvre est exposée dans la salle CLAE. Pour clôturer ce projet nous avons proposé aux enfants une animation que nous avons intitulée : «Décore ton plafond». Nous avons proposé à chaque enfant de confectionner une œuvre sur des feuilles grand format. Celles-ci sont accrochées au plafond de la salle CLAE.

Depuis la rentrée tous les mardis et les jeudis nous proposons des ateliers «tricot» avec les bénévoles du Secours Populaire et des retraités. Ce projet permet de mettre en place des actions d'inter-génération.

Activités du mercredi

Nous avons démarré l'année par un projet autour du voyage. Chaque mercredi du mois de septembre et octobre, nous sommes partis à la découverte de différents pays comme l'Égypte et ses pyramides, les États-Unis et les Indiens d'Amérique, le Japon avec sa calligraphie, pour l'Australie nous avons découvert les peintures aborigènes. Nous sommes même allés à la découverte des cultures françaises : Paris, sa tour Eiffel, son histoire.

Pour le mois de novembre, nous avons choisi de prendre comme référence le monde des dessins animés. Le premier mercredi en référence à Notre-Dame de Paris, nous avons eu la visite du Secours Populaire. Pour les remercier des actions qu'ils mènent auprès des plus démunis, les enfants ont souhaité confectionner et offrir une fresque à cette association. Le mercredi suivant, nous avons pris comme référence Le roi

lion : le matin, en compagnie d'un chef cuisinier, les enfants ont pu participer à la confection du repas de midi. L'après-midi, ils ont eu l'occasion de s'initier à la boxe grâce à l'intervention d'un ancien champion du monde et une vice-championne d'Occitanie. Pour le troisième mercredi, nous avons choisi le dessin animé Le livre de la jungle : au programme, balade en forêt, découverte de la flore et de la faune fiacoise. Le dernier mercredi, nous avons pensé au dessin animé Peter Pan : le matin nous avons confectionné des baguettes de fées et des chapeaux de Peter Pan. L'après-midi, nous sommes allés rendre visite à l'EHPAD Bellevue de Briatexte. Les enfants ont pu offrir des dessins et passer un moment convivial avec des personnes d'un certain âge.

En décembre, nous sommes partis à la découverte des légendes : les trolls et leurs jolies coiffes, les licornes aux crinières arc-en-ciel, les lutins et leurs surprises et enfin nous avons clôturé le mois par l'arrivée du Père Noël qui a laissé des cadeaux pour le centre de loisirs.

Les vacances d'automne

Pour cette période, nous avons choisi le thème de la danse et de la musique. À travers des activités ludiques et pédagogiques, nous avons permis aux enfants de découvrir plusieurs types de musiques et de danses. De la guitare en passant par le hip hop, grâce à des intervenants, nos jeunes du centre de loisirs ont pu être initiés à plusieurs disciplines tout en s'amusant. Nous avons fini cette première semaine par un boum. La deuxième semaine, nous avons pu associer le thème d'Halloween à celui de la musique et de la danse. Chorégraphie sur la musique Thriller de Mickaël Jackson, confection de costumes et ramassage de bonbons dans le village étaient au programme. Nous avons terminé ces vacances par un moment convivial en offrant aux parents la fameuse soupe au potiron.

Les projets à venir

Pour le centre de loisirs les mercredis de janvier : l'équipe du centre de loisirs de Fiac a choisi des animations sur le thème de la découverte. Chaque mer-



credi, nous allons à la découverte de différents thèmes comme la galette des rois, les 5 sens, le monde de la ferme... à travers des activités manuelles, de grands jeux et bien d'autres animations.... Nous débuterons le mois par la découverte de l'histoire de la galette. Celle-ci sera partagée avec les résidents de l'EPHAD Bellevue de Briatexte que nous accueillons à notre tour.

Nous aurons l'occasion de participer à un atelier cuisine animé par Delphine. A midi, nous pourrons manger le repas que les enfants auront confectionné !

Des activités seront organisées afin de développer l'imaginaire et la dextérité de nos artistes. Nous privilégierons les moments ludiques, et les grands jeux interactifs tout au long du mois afin d'apprendre à mieux

connaître nos fruits et nos légumes tout en s'amusant ! Nous clôturerons le mois de janvier par une sortie à la ferme pédagogique « Les jardins de Martine » à Saint-Sulpice. Lors de cette journée, les enfants auront l'occasion de nourrir les animaux et de participer à un jeu de piste afin de se familiariser au monde des agriculteurs. Nous pique-niquerons sur place. Des moments de joies et de rigolades sont au rendez-vous !!

En périscolaire : le thème de la rentrée sera «A la découverte des animaux». A travers des activités manuelles, des animations, des jeux, les jeunes de l'école du Figuier pourront découvrir et apprendre à respecter le monde des animaux.

Le projet «Tricot » continue sur cette période .

LISTE DES SERVICES

NOM	ACTIVITE	ADRESSE	CONTACT
AGRICULTURE			
GALZIN Raymond	TRAVAUX AGRICOLES	La Mouline	05 63 41 32 13
RAYNAUD Philippe	ENTREPRISE AGRICOLE - ASSAINISSEMENT - EPANDAGE	En Testoulat	05 63 70 72 37 06 82 85 23 20
BATIMENT			
BURLET Stéphane	CHARPENTE	Le Bourg	05 63 58 24 53
CARTIGNY Jean-Louis	MENUISERIE - EBENISTERIE	La Sauzière	05 63 58 56 44
CASTILLON Patrick MNFP	MENUISERIE – ALU – BOIS – PVC	En Gasquet	05 61 84 49 42 06 26 58 30 23
CAZELLES Nicolas	TERRASSEMENT - PISCINE - MINI-PELLE - ASSAINISSEMENT	En Caussé	06 77 10 00 86
AUGÉ Didier	ELECTRICITE	Fiac	06 82 28 42 34 augedidier@orange.fr
DA RUGNA Gérard	MAÇONNERIE	En Borderie	05 63 41 47 30
KEROUI CONSTRUCTION	CONSTRUCTIONS TRADITIONNELLES	1, chemin des Colverts	06 11 59 76 95
LARROQUE Christophe PLATRE AND CO	PLAQUISTE	Bellevue	05 63 58 11 16
LECORNET Dominique Ô'Minéaux	PISCINISTE	3, rue du colombier	06 36 63 53 54
PIERRE ET BOIS TRADITION	CHARPENTE – MENUISERIE - MAÇONNERIE	Brazis	05 63 70 61 77

PRADELLES Xavier	PEINTRE DECORATEUR	En Conté	06 75 06 27 74 09 73 01 63 65 xav.pradelles@gmail.com
TOURNIE Jean-Florent	PLOMBERIE – CHAUFFAGE – ZINGUERIE - RAMONAGE	Brazis	06 67 31 94 57
ZANIBELLATO Sébastien	MAÇONNERIE	En Maurel nord	06 22 19 54 92

COMMERCE

CAFE DE FIAC	CAFE ASSOCIATIF	6, Place du Four	cafe.fiac@gmail.com
L'HERMITAGE	LOCATION DE SALLE - TRAITEUR	L'Hermitage	05 63 42 06 68
BIRBES Vincent	VENTE DIRECTE - ELEVEUR DE PORCS FERMIERS	La Brette	05 63 70 63 75
BRIEUSSEL Véronique TETE A TETE	COIFFURE A DOMICILE	Les Martyrs	06 12 86 15 06
CHEZ KAREN	PATES FRAICHES	La Bouriatte	06 60 34 46 12
ESTEVE EARL	VENTE DIRECTE AU DETAIL : VIANDE BOVINE-PORCINE PRODUITE A LA FERME	En Gilard	05 63 58 03 50 06 12 58 33 56
LES 12 ETANGS	RESTAURANT	Brazis	05 63 70 69 88
RAGT	PRODUITS AGRICOLES	La Gare	05 63 58 12 76
GAEC D'EN MAUREL Samuel VIDAL Sophie ZANIBELLATO	VENTE DIRECTE DE VIANDE AGNEAU ET MERGUEZ	En Maurel	06 48 73 47 42 site : https://lagneaudenmaurel.jimdo.com

ENSEIGNEMENT

ECOLE PUBLIQUE		Rue de l'Ecole	05 63 41 05 64
----------------	--	----------------	----------------

HEBERGEMENT

BASTIE Philippe	GITE	En Cassé	06 06 91 71 10
BOYER Nelly	GITE	En Coulon	05 63 41 31 94
CHALETS		Brazis	05 63 70 50 68
CLARKE Roger	GITE - CHAMBRES D'HOTES	Les Pradailles	05 63 70 52 07
MAISON YOMA	CHAMBRES D'HOTES – GITE	2, rue du Barracou	06 88 57 12 44

PROFESSIONS LIBERALES

DJARDINS RIBOUD Denis	ENTRETIEN DES PARCS ET JARDINS, (tonte, taille, soins des végétaux et des gazons...)	la Maurélié	06 66 39 85 29
ESTIEU Sylviane	ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE	Le Cun	05 63 42 18 49
LAGARRIGUE Nathalie	KINESITHEREPEUTE	7, rue de l'Ecole	05 63 41 68 51
MARTINEZ Liliane	ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE	En Cazarel	06 23 48 49 49
REGNIER Pierre	ESPACES VERTS PETIT BRICOLAGE	Le Bourg	05 63 41 44 56
SOLTANE Céline	ASSITANTE MATERNELLE AGRÉÉE	Claréous	06 72 10 91 94
SORE Thérèse BEURAIN Isabelle	INFIRMIERES	Le Bourg	05 63 34 49 89

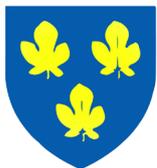
DIVERS

CHIALVO Roland SR CONNECT	DRONE, IMPRIMANTE 3D, HOLOGRAMME	Brazis	06 38 37 94 47 contact@sr.connect.fr
TOUTOU'S FARM	PENSION CANINE FAMILIALE	EN BRIOLS	06 31 05 46 50





Le pré de la Grèze depuis le Presbytère



MAIRIE DE FIAC



1 RUE DE L'ECOLE - 05 63 58 05 26 - MAIRIE.DE.FIAC@WANADOO.FR - 8H-16H SANS INTERRUPTION